

### Financer, accompagner et loger



**24,8 M€\*\* investis** pour la **production de logements abordables**

dont **1,6 M€** dans les quartiers en renouvellement urbain  
et depuis 2018, **109,6 M€** dans les villes moyennes



**34 019 aides et services** attribués

dont **3 374 ménages logés en logement familial**

et **77 personnes logées en résidences collectives**



**52 M€\*\*\* d'aides** auprès des salariés des entreprises

### Construire et gérer

**27 349 logements sociaux et intermédiaires** appartenant aux filiales immobilières d'Action Logement



**743 logements neufs livrés**

**992 mises en chantier**

**1 435 agréments** obtenus

Chiffres clés 2023\*

### Président



Jean-Yves CARILLET (MEDEF)

### Vice-président



Xavier GUILLEMET (CFE-CGC)

#### MEDEF

Christelle AUVRAY  
Jean-Yves CARILLET  
Bernard LE FLOCH  
Jean-Jacques LE GUERN  
Patrick PIQUE  
Kelly RAULT  
Marina RAULT  
Jean-Noël TEXIER

#### CPME

Jennifer BAUMLIN  
Bruno BOULC'H MASCARET

#### CFDT

Patrick ROULLÉ  
Catherine TIDU

#### CFE-CGC

Xavier GUILLEMET  
Nadia MORVAN

#### CFTC

Pierre EUZENES  
Annie GOANVIC

#### CGT

Romuald PILET  
*En cours de désignation*

#### FO

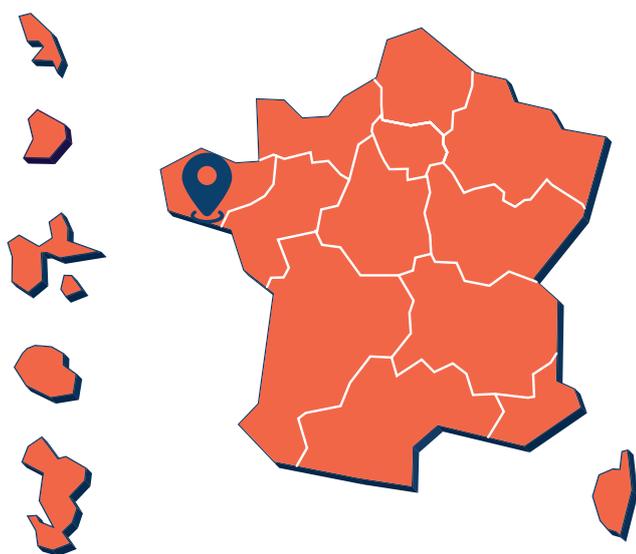
Fabrice BELLEC  
Dominique NEDELEC



**Direction régionale (par intérim) :** David DELAGE

**Référent du Comité régional :** Serge STRULLU

bretagne@actionlogement.fr



Le Conseil d'administration du groupe Action Logement est représenté en région par des comités consultatifs : les Comités régionaux et territoriaux.

Issus des organisations patronales et syndicales, leurs mandataires sont les interlocuteurs privilégiés des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement, auprès desquels ils portent la politique et les orientations du Groupe.

Un comité est présent dans chaque région, département et région d'Outre-mer. Ils sont composés de 20 membres dans chacune des régions administratives et de 10 membres dans les départements et régions d'Outre-mer.

Avec l'appui opérationnel des délégations régionales d'Action Logement, ils ont pour principales missions de mieux connaître les besoins spécifiques de chaque territoire afin de développer des solutions adaptées.

## LES MISSIONS DES COMITÉS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX



### Représenter

Les mandataires sont les ambassadeurs du Groupe dans leur région, auprès des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement.

Ils siègent dans différentes instances et/ou dispositifs de concertation.

Ils concluent des conventions-cadres de territoire avec les collectivités, au nom du Groupe.



### Evaluer et proposer

Les mandataires évaluent le marché et les besoins identifiés. Ils veillent à la distribution équitable des produits et des services proposés par Action Logement.

En lien avec les acteurs de l'emploi et du logement, ils proposent des projets et expérimentations en fonction des besoins et spécificités de leur territoire.

Ils facilitent la déclinaison des partenariats à l'échelle locale.



### Partager

Les mandataires présentent régulièrement l'activité, les résultats et les perspectives du Groupe en région aux parties prenantes locales, notamment au travers de temps forts et de prises de parole auprès des partenaires du logement, de l'emploi et des entreprises cotisantes.